

## **Genres de texte et activité :** **le cas de l'autobiographie**

Jean-Michel Baudouin

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation  
Université de Genève

<Jean-Michel.Baudouin@pse.unige.ch>

Le concept de genre, tel qu'il a été forgé par Bakhtine (1984), fait l'objet de reprises et d'approfondissements multiples. De nombreux travaux en analyse du discours (Bronckart 1996), en linguistique textuelle (Adam 1999) ou dans le champ d'une « poétique généralisée » (Rastier 2001) développent et aménagent les propositions initiales de Bakhtine. Le genre y est appréhendé comme une dimension décisive de structuration textuelle, et prend dès lors une place primordiale dans l'élaboration des modèles d'analyse. Il fait l'objet en outre de travaux en didactique des langues (par exemple Reuter 1994 ; Schneuwly & Dolz 1998). Il est à noter enfin que ces propositions connaissent une réception jusqu'en psychologie du travail, pour rendre compte de certaines propriétés de l'activité humaine (Clot 1999).

Comme on le sait sans doute, le concept de genre suppose la prise en compte de l'activité, des contextes, des usages. Il pose de manière aiguë le problème des rapports entre texte (oral ou écrit, mono ou polygéré) et action. Les rapports du texte et de l'action, jadis analysés par Ricœur (1986), sont en effet le lieu d'une contradiction vive : *le texte est action*, pas seulement en tant qu'acte de discours, mais en tant qu'il est en permanence action d'un sujet culturellement et historiquement situé, en tant qu'il est aussi objet de reprise, de rectification, de choix, de planification, objet de descriptions ordinaires ou savantes et dans tous les cas objet d'apprentissages réglés et informels ; mais tout aussi bien et pleinement *le texte n'est pas l'action*, en tant qu'il la représente et la médiatise, et nous y donne ainsi une forme d'accès, par la sorte de *dédoublement* que définit la *mimèsis* (Ricœur 1983). L'action est ainsi doublement présente : elle est opération, elle est représentée. Le texte est l'action. Le texte n'est pas l'action.

La problématique du genre est dans une telle perspective en position intermédiaire. (i) Le genre, par la médiation des structurations textuelles qu'il constitue, et en conséquence les configurations changeantes de

l'action qu'il entraîne, représente un plan opératoire essentiel de l'analyse : les genres de textes déterminent la configuration de l'action. (ii) Les genres de textes sont cependant sous la dépendance de l'activité et de la compétence des sujets, ainsi que des cours d'action et des pratiques qui les accueillent ou les suscitent : ils relèvent pleinement d'une problématique praxéologique dont il convient d'examiner les divers régimes possibles de réalisation.

L'étude des genres n'est cependant pas sans poser problème : il n'existe aucune nomenclature systématique disponible et les chercheurs les mieux convaincus de son bien-fondé en discutent d'ailleurs l'intérêt. L'exhaustivité impossible du geste semble le disqualifier d'emblée. Par ailleurs, on note son extrême labilité et ses souplesses d'emploi. Du coup, ce que l'on pouvait considérer comme concept stratégique dans l'analyse des rapports entre discours et action se trouve fragilisé. La présente contribution se propose d'examiner d'une part la validité du concept de genre, en le soumettant à un corpus particulier, et d'autre part de formuler des hypothèses permettant de rendre compte du fonctionnement des genres du point de vue de leur emploi. En particulier, nous nous demandons comment cerner ce qu'il advient du genre, en tant que « base d'orientation » (Schneuwly 1994 : 160), dès lors que l'on passe de la réception, où l'efficace du genre ne fait guère de doute, à une production effective, où la compétence acquise en termes de capacité d'identification ne présume en rien des performances effectives réalisées par le sujet. C'est la question léguée à nos yeux par l'héritage bakhtinien, qui pose la « maîtrise » des genres de discours au principe même de la possibilité d'accéder aux échanges verbaux. Des travaux récents nous ont conduit à aborder ces questions dans le cadre de l'analyse de textes à caractère autobiographique produits par des étudiants au cours de séminaires universitaires donnés en sciences de l'éducation à l'Université de Genève (Baudouin 2001a et b). Nous avons organisé cette contribution en deux parties : la première présente un exposé sur la problématique des genres et quelques propositions théoriques visant à rendre plausible leur stabilité, la seconde partie prolonge ces orientations dans l'analyse du corpus retenu.

## **1. La problématique des genres de texte**

### **1.1. Les rapports du genre et de l'activité**

Le renouveau contemporain des recherches sur le genre peut être imputé à la réception des travaux de Bakhtine, dans une période où les travaux linguistiques recherchent des régularités portant sur le palier

transphrastique. Sans doute convient-il de reprendre la célèbre citation où Bakhtine (1984 : 265) définit la problématique des genres :

Les domaines de l'activité humaine, aussi variés soient-ils, se rattachent toujours à l'utilisation du langage (...). L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentations de tel ou tel domaine de l'activité humaine. (...) Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours. La richesse et la variété des genres de discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres du discours qui va se différenciant et s'amplifiant au fur et à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée.

La proposition majeure tient au lien formulé entre « énoncés concrets » et activité. La perspective est ici pragmatique, en tant qu'elle saisit les faits langagiers dans leur articulation aux situations. Rappelons que du point de vue bakhtinien, « l'énoncé [est] compris comme une *unité de l'échange verbal* » (1984 : 279), et non pas comme une unité de la langue. Une prééminence du contexte est ainsi très clairement établie, qui organise les réalisations langagières. Bakhtine recherche les propriétés spécifiques de cette unité nouvelle, dès lors que l'on passe d'une logique de la langue à une logique de l'échange verbal, en se basant sur l'analyse de la « forme la plus simple et la plus classique » de celui-ci (p. 281), qui est constituée par le dialogue réel. L'*alternance* en définit la première particularité et confère à l'énoncé sa nature propre de *réplique*, c'est-à-dire une structure *responsive* : « L'œuvre est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal » (p. 282). La seconde particularité est à la fois indissociable et corrélative, en tant qu'elle suppose un achèvement de l'énoncé dans une totalité, qui ne se résume pas à son intelligibilité linguistique, mais est sous la dépendance de trois facteurs liés dans l'énoncé : « 1) l'exhaustivité de l'objet de sens, 2) le dessein, le vouloir-dire du locuteur, 3) les formes-types de structuration du genre de l'achèvement ». (i) La question de l'exhaustivité est relative aux sphères de l'échange social, et peut être totale dans les secteurs standardisés de la vie professionnelle et pratique, et relative dans la sphère des genres seconds, dans la mesure où par exemple dans la recherche scientifique l'achèvement d'un objet ne peut être que relatif ou partiel. Ces états différenciés de réalisation ne doivent pas faire perdre de vue la dimension suivante : *la formule de l'exhaustivité tente de pointer un trait visé de complétude au principe de tout énoncé*. (ii) Ce trait dépend fondamentalement de l'intention de l'auteur de l'énoncé, dans la mesure où dans tout échange verbal, il y a un « dessein discursif », un « vouloir-dire » du locuteur, qui en constitue la dimension subjective, et qui rencontre un

versant objectif, l'objet même de l'énoncé. La perception de cette intention joue un rôle majeur dans la totalisation de l'énoncé. (iii) Enfin, l'intention se réalise par le choix d'une forme-type de discours, d'un genre, déterminé par les caractéristiques de la situation (type d'échange et de sphère de l'activité sociale, besoins de la thématique abordée, ensemble des protagonistes), et c'est ce choix qui fournit la structuration principale de l'énoncé, en tant qu'il constitue une unité de l'échange verbal.

Observons que la théorie des genres élaborée par Bakhtine suppose une théorie de l'action, dans la mesure où l'intention accède à une fonction régulatrice décisive de la structuration de l'énoncé, aussi bien au plan de sa réception, du côté du destinataire, qui l'anticipe depuis la forme adoptée en prêtant en quelque sorte sa compétence, que du côté du locuteur, puisque cette intention est posée au principe des opérations effectuées. Nous ne sommes plus dans une immanence linguistique : la propriété des échanges verbaux est liée aux caractéristiques des activités dans lesquelles les protagonistes sont impliqués et à leurs circonstances. Dans une telle perspective, *le contexte extra-langagier est l'action située*. L'orientation ainsi précisée constitue tout autant une solution qu'un problème. Une solution en tant qu'elle pointe la nécessité d'une théorie de l'action d'ensemble, prenant dans un même mouvement les faits langagiers et les dimensions inhérentes à l'agir humain. Mais elle est aussi un problème à bien des égards : la prise en compte – décisive – de l'intention ouvre l'analyse des énoncés à toutes les apories bien connues des philosophies analytiques de l'action (c'est-à-dire les formes de causalité réglant les rapports entre intention, fondée ou supposée, et actions entreprises). Elle ouvre un espace de détermination dont la variabilité et la diversité en rendent le maniement difficile, ce que l'absence de nomenclature véritablement admise d'une part, et les multiples crises et contestations de la longue histoire rhétorique des genres d'autre part attestent amplement. Elle laisse entière la question des rapports entre les énoncés et les « propositions », unités de la langue, dans le vocabulaire bakhtinien, c'est-à-dire entre plan finalement actionnel et plan linguistique, ce qui constitue une difficulté pour l'identification d'un modèle d'analyse générale des textes. Mais ces problèmes définissent à nos yeux les « vrais » problèmes, et c'est un mérite considérable qu'il convient de reconnaître aux travaux de Bakhtine, tant leur réception a été tardive. Les analyses de Peytard (1995) permettent de situer la rédaction des chapitres concernant *Les genres de discours* entre 1952 et 1954, soit bien avant le fameux tournant pragmatique de la philosophie analytique d'Austin (1965), et ses répercussions sur les approches linguistiques des discours et les grandes philosophies sociales qui s'en inspirèrent trop étroitement (Habermas en particulier).

## 1.2. Régularité des genres et stabilité des situations

La réflexion est donc confrontée ici à la question praxéologique : l'analyse des genres est à relier à une théorie de l'action, supposant un sujet capable d'initiative et doté de compétence, en termes de pouvoir agir, et développant des actions et des conduites linguistiques adaptées aux occurrences des pratiques dans lesquelles son « agir » s'inscrit. Dans une telle perspective, le contexte de production est avant tout un contexte d'effectuation qui, dans une occurrence particulière, est à définir comme « cours d'action ». Le contexte n'est plus dès lors une sorte de « scène » invariante et fixe qui distribuerait en un décor stable acteurs et dramaturgie, mais plutôt le support d'une action et d'une conduite langagière qui peuvent en modifier certains des éléments constitutifs (et même au besoin le créer ou le susciter de toute pièce) et qui lui-même s'inscrit dans une série de catégories successives. Rastier (2001 : 231), dans une telle perspective praxéologique, propose la schématisation suivante, allant du global au local :

*Domaine d'activité → Champ pratique → Pratique → Cours d'action*

Appréhender le contexte de production d'un texte, c'est donc restituer un cours d'action, que l'on peut aborder comme contexte d'effectuation, et dans lequel les paramètres propres à l'analyse de discours évoqués plus haut s'insèrent tout en étant « mis au travail » par ce cours d'action. Une telle typologie peut sembler fragile et *ad hoc* par sa trop grande généralité, et l'on peut légitimement questionner le choix des items dès lors que l'on envisage ses puissances de classification dans un domaine d'activité déterminé. Mais elle permet de proposer une table de correspondance ainsi définie (*ibid.*) :

Plan praxéologique	Champ pratique	Pratique	Cours d'action
Plan linguistique	Champ générique	Genre	Texte

Ces essais typologiques ne sont pas à mésestimer, tant les facteurs à prendre en compte sont à la fois multiples et hétérogènes. Dès lors que nous posons un lien fort entre pratique et genre, il nous faut par exemple tirer la conséquence sur les caractéristiques des textes, qui relèvent d'un mixte de « règles » propres au palier « morphosyntaxique », correspondant aux « types de discours » (Bronckart 1996), et de « normes », correspondant aux pratiques, et qui ne fonctionnent pas comme l'exécution stricte de règles grammaticales, mais comme des formes d'usage et de convention, avec le jeu permis par toute dimension normative, au moins en

principe. Ce mixte est donc constitué par des déterminations strictes et réglées et des « foyers » de déterminations relatives et fluentes, soumises à la variabilité des situations et des cultures. Dans la perspective globale que nous travaillons ici, il nous faut bien admettre que ce mixte est caractéristique du palier textuel, car nous voyons mal pourquoi il faudrait rejeter hors du sémiotique ces foyers de déterminations relatives : ils relèvent certes pleinement du champ pratique, mais celui-ci n'est pas sans influence en retour (si l'on peut dire) sur la configuration des textes. La proposition théorique des genres conduit ainsi à une problématique herméneutique : prise en compte de la capacité interprétative des agents, en lien avec la réception d'un intertexte et plus largement d'une culture, analyse des rapports entre production textuelle et cours d'action, hypothèse d'une intentionnalité constitutive.

*Le problème majeur est de cerner ce qu'il advient du genre, en tant que « base d'orientation », dès lors que l'on passe d'une pratique réceptive, où l'efficace du genre ne fait guère de doute, à une pratique réalisante, où la compétence acquise en termes de capacité d'identification ne présume en rien des performances effectives réalisées par le sujet. C'est la question léguée à nos yeux par l'héritage bakhtinien, dès lors que la « maîtrise » des genres de discours est posée au principe même de la possibilité d'accéder aux échanges verbaux.*

La proposition de discerner entre pratiques réceptives (l'intertexte écrit et oral auquel est confronté le sujet) et pratiques réalisantes (les textes oraux et écrits produits par le sujet) permet de faire des hypothèses plausibles sur leurs jeux mutuels. En premier lieu, il est probable qu'une forte pratique réceptive d'un genre oriente et structure la pratique réalisante correspondante, que celle-ci soit pour le sujet nouvelle ou au contraire habituelle. En deuxième lieu, il est probable que toute pratique réalisante nouvelle pour le sujet suppose l'appui sur des pratiques réalisantes antérieures proches dont la ressource fonctionne comme point d'appui vis-à-vis des pratiques nouvelles. La mise en œuvre d'un genre nouveau, du point de vue du sujet, nous apparaît comme la conjonction d'une double détente : celle de ce foyer commun propre aux opérations constitutives (c'est-à-dire les types de discours analysés par Bronckart 1996), celle du recours à des genres voisins déjà pratiqués par le sujet et qui seront déplacés dans le nouveau contexte.

### 1.3. Le genre comme épreuve

Comment se représenter la mise en œuvre d'un genre de texte ? Peut-on faire reposer leur stabilité uniquement au plan des seules pratiques

réceptives des sujets, c'est-à-dire l'intertexte auquel ceux-ci seraient confrontés ?

Un genre n'est-il pas également une forme qui se réalise plus qu'un ensemble de règle qui s'applique ? Il faut s'approcher d'une réalité qui résiste ou mieux qui *s'éprouve*, qui échappe en partie à l'entreprise planificatrice et au contrôle permanent, et dont la réalisation est avant tout un *résultat*. Postulons un espace intermédiaire entre les *lois du genre* (dimensions normatives, codifications et conventions), et les *règles de l'art* (préceptes, schémas et actions protocolées pour fabriquer) où les régularités de l'agir sont à relier avec la permanence d'une *épreuve*, dès lors que chacun y consent ou s'y confronte. Le genre serait dans une telle perspective, non seulement ou pas seulement codification plus ou moins contraignante à l'œuvre dans une culture située, et accessible à l'impétrant, pas seulement série de recommandations pour agir, mais également *résultante* de l'essai ou de l'expérience effective. Les traits du genre seraient ce qui caractérise la tentative ou l'ébauche dès lors que celles-ci ont traversé la tâche entreprise. *La relative stabilité des caractéristiques du genre serait l'effet en retour de la constance de l'expérience effectuée par les énonciateurs, ce qui n'exclut nullement, comme toute épreuve pratique, que ses constituants ne soient décrits, mis en patrimoine, et ne deviennent objets d'enseignements et d'apprentissages, et dès lors permettent l'application d'un modèle prédéfini et acquis.*

Tenter de penser le genre comme résultat d'une épreuve, c'est essayer de le dégager non pas comme *coup*, spontané ou mûri et longuement préparé, mais comme *contrecoup* d'un *quelque chose* qui n'est pas mystérieux ou hors de portée descriptive, mais qui imprime sa marque, sans les ressources de l'anticipation ou de la seule planification réglée, et qui aboutit à des formes conventionnelles de par la réédition ou la *dispersion* d'une expérience identique en différents espaces, temps et sujets. Le *Fragments d'un discours amoureux* de Barthes (1977) constitue un exemple possible de ce dont ici nous cherchons la formule. Des rapprochements sont opérés par stabilisation d'une dimension de l'expérience, en mêlant une effectivité, un dire et une diversité d'intertextes : la *figure* est dès lors isolée, précisément par sa dispersion même. Les « fragments » ainsi réunis constituent sans doute une galerie des lieux communs amoureux, d'un genre qui n'est lui-même peut-être pas nouveau, tant il évoque des « morceaux choisis », le florilège ou le genre du « recueil ». Mais le geste anthologique ne nous paraît pas à brocarder, car il procède de cette intuition bakhtinienne fondatrice du concept de genre, où faits de langages et situations « provoquantes » sont mêlés, en apportant cette nuance que nous recherchons sur les formes d'assomption

des genres, c'est-à-dire leurs manières d'être réalisées par le sujet, de se révéler et de se constituer. Dans cette perspective, la stabilité des contextes et des formes de vie ainsi que la structure régulière d'expériences communes contribueraient à la permanence des genres.

## **2. Etude d'un corpus de textes autobiographiques**

### **2.1. Le champ des « histoires de vie »**

Le corpus de travail est constitué de 22 textes, rédigés par des étudiants dans le cadre d'un séminaire universitaire de Licence en sciences de l'éducation à l'Université de Genève.<sup>1</sup>

Les caractéristiques du cours d'action (pour une description systématique, voir Baudouin 2001a) propre à notre corpus sont les suivantes : il se situe à mi-parcours de l'année, durant une période de pause de quelques semaines où les effectifs sont dispersés. Ce cours d'action est dédié à la rédaction d'un texte à caractère autobiographique, par chaque participant, *et rendant compte de ce qui, aux yeux de l'auteur, constitue les éléments déterminants de sa formation propre*. Ce cours d'action est ainsi une tâche solitaire, définissant une contribution individuelle à un travail collectif ultérieur. Les participants n'ignorent pas que ce texte sera lu par l'ensemble des membres du groupe restreint<sup>2</sup> et servira de base d'analyse et de réflexion. Aucun des écrits produits dans ces séminaires ne fait l'objet d'une évaluation sommative. Par contre, les participants savent en s'engageant dans le séminaire qu'ils auront à produire un écrit à caractère autobiographique, et que cette production est nécessaire pour « valider » le séminaire dans le cursus de licence.<sup>3</sup> Du point de vue de la problématique

---

<sup>1</sup> Le public de ces séminaires est généralement composé de jeunes étudiants en formation initiale ou bien d'étudiants plus âgés, insérés professionnellement dans les secteurs de la santé et du social, ainsi que de l'enseignement et de la formation des adultes.

<sup>2</sup> Huit à neuf participants en général. Les 22 récits analysés proviennent de trois séminaires différents.

<sup>3</sup> Sans doute convient-il de donner quelques précisions concernant la déontologie de recherche ici retenue : après demande d'autorisation auprès des auteurs, le corpus fait l'objet d'une mise au point particulière, permise par la numérisation des textes. Il est en effet possible (et indispensable) de procéder aux adaptations mineures requises par la garantie d'un anonymat nécessaire, aussi bien pour les auteurs que pour les tiers évoqués dans leurs récits (essentiellement en modifiant les noms et prénoms des auteurs, les prénoms des tiers, les « raisons sociales » des institutions, les toponymes correspondant à des localités de taille petite ou moyenne, ainsi que les dates trop

des genres, ce corpus présente l'intérêt suivant : nous sommes ici assez loin de la posture constituant un champ générique par identification et discussion de propriétés caractérisantes, et légitimant *a posteriori* la recollection effectuée ou au contraire mise en cause. Ainsi que l'on peut l'observer dans les travaux de linguistique textuelle ou de didactique des langues, les corpus retenus comme base d'analyse sont liés à des catégories génériques stabilisées (du roman policier à la recette de cuisine), qui permettent de détecter des régularités que l'on « teste » ensuite sur d'autres genres de texte, pour en inférer les régimes d'efficience. Notre corpus, quant à lui, ne tient que par le contexte. C'est-à-dire un séminaire universitaire optionnel, au cours duquel des étudiants rédigent un récit à caractère autobiographique, pour lequel les « consignes » initiales sont plutôt vagues. Notre corpus ne méconnaît cependant pas totalement les « lois du genre » : mais l'identification de ce qui est requis comme production textuelle porte davantage sur un champ générique, c'est-à-dire une catégorie plus large du type *écrit à caractère biographique*, que sur un genre de texte clairement codifié et identifié.<sup>4</sup> Nous pouvons donc nous attendre à une variabilité liée d'une part à l'indétermination relative propre à une catégorie large permettant différentes spécifications et d'autre part à la *représentation* que l'auteur potentiel se fait du genre de texte à produire. *Nous disposons donc et pour le moins de deux principes de variation possible à l'œuvre dans le corpus : une variation textuelle propre à l'empan générique et une variation liée au sujet et à la représentation qu'il se fait du texte à produire.* Observons que le second principe de variation est une *constante* de toute production textuelle, qui repose sur une série de compétences propre au sujet. Dans le cas de notre corpus, ce qui semble de l'ordre d'une régularité tient finalement au contexte.

## 2.2. Les lois du genre autobiographique

Le genre autobiographique dispose d'un excellent appareil critique, avec les travaux en particulier de Beaujour (1980), Lecarme & Lecarme-Tabone (1997) et Lejeune (1975, 1996). Les travaux de Lejeune permettent d'identifier les gestes fondamentaux propres à toute entreprise

---

précises du type le 24 janvier 1974). Ce travail ne touche pas à la lettre du texte, qui est rigoureusement préservée, coquilles originales comprises.

<sup>4</sup> Il existe un autre type d'indétermination, propre à la multiplicité des appellations. Les corpus propres à l'approche biographique en sciences sociales sont désignés diversement sous la plume des chercheurs : autobiographies, biographies éducatives, histoires de vie, récits de formation, récits de pratique, récits de vie. Ils fonctionnent en fait en variation libre, y compris dans les ouvrages scientifiques (par exemple Poirier, Clapier-Valladon & Raybaut 1983 ou Penef 1990).

autobiographique et que nous formulons pour notre part comme la structure de l'épreuve autobiographique :

- *contenir* les effets de la présentation de soi ;
- *prendre position* en argumentant des points de vue ;
- *introduire un ordre* dans le flux biographique en périodisant et en recherchant des supports à cette périodisation ;
- *animer* ces périodes...
  - par l'identification d'une constante illustrée d'exemples,
  - en les structurant en sous-périodes,
  - en les analysant.

La difficulté majeure du genre autobiographique concerne d'une part l'enchevêtrement des relations, des cours d'action et des multiples calendriers de la vie familiale, éducative, professionnelle, économique, sociale, et d'autre part l'impression de prolifération dès lors que l'on envisage une vie dans la multiplicité de ces aspects. Les enchevêtrements divers du flux biographique associés au foisonnement des « réalités » multiples d'une vie conduisent à la nécessité d'introduire un ordre, et nous pensons que le geste primordial de l'autobiographie se trouve là, dans cette nécessité qui va configurer durablement les formes du genre, ses contraintes, ses conventions, aussi fluides soient-elles, que nous abordons dès lors comme l'expression ou la concrétisation de cette *opération résultative* : *en réplique à la profusion, introduire un ordre*. Il nous semble que de ce geste primordial découlent les autres « gestes de base », et qui sans doute peuvent être abordés comme les procédures de réalisation de ce programme initial. Introduire un ordre, c'est introduire un principe organisateur qui permettra d'organiser des perspectives et de « faire un tri ». C'est dans une telle orientation qu'il faut comprendre la *permanente recherche de permanence* : « La recherche de la constante est une des constantes de la recherche autobiographique » énonce Lejeune, (1996 : 65), quasiment sous forme d'axiome du genre : une « nécessité vitale » (*idem*).

Le champ générique de l'autobiographie connaît deux modèles de référence : le récit autobiographique (ou autobiographie proprement dite) et l'autoportrait. Le genre de l'autobiographie a été défini de la manière suivante :

DÉFINITION : Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité.

La définition met en jeu des éléments appartenant à quatre catégories différentes :

1. Forme du langage :  
récit  
en prose.
2. Sujet traité : vie individuelle, histoire d'une personnalité.
3. Situation de l'auteur : identité de l'auteur (dont le nom renvoie à une personne réelle) et du narrateur.
4. Position du narrateur :  
identité du narrateur et du personnage principal,  
perspective rétrospective du récit (Lejeune 1996 : 14).

Ces caractéristiques permettent d'identifier l'autobiographie par rapport aux genres voisins de la biographie (où il n'y a pas identité de l'auteur et du narrateur par rapport au personnage principal), des mémoires ( où l'accent est mis sur des événements particuliers et non pas sur l'histoire de sa personnalité propre).

L'autoportrait quant à lui introduit une perspective thématique non-chronologique à la place du plan rétrospectif et narratif propre au récit autobiographique. C'est dans le genre du *speculum* de la littérature médiévale que Beaujour (1980) propose d'identifier la généalogie du type de référence, en tant qu'il constitue un *rassemblement encyclopédique de connaissance*. L'autoportrait procède dans une telle orientation d'un « miroir d'encre », posé entre le sujet et le monde, le *je* et l'univers. Le trait distinctif n'est plus narratif comme dans le récit, mais *topique*. L'abandon de la restitution d'un *je* passé au profit d'un *je* présent s'accompagne de l'émergence d'un vis-à-vis constitué par le monde externe : traiter ce monde, c'est adopter les *topos* du *speculum*, c'est-à-dire aujourd'hui

la taxonomie encyclopédique d'une culture, de notre culture, avec ses rubriques et ses divisions toujours défaites et reconstituées par les idéologies et par les sciences au cours de notre histoire ; les cartes successives de cette culture, telles que nous les imposent nos mythologies, notre imaginaire, notre formation religieuse et laïque, notre milieu (Beaujour 1980 : 38).

L'autoportrait pose à l'évidence un problème de réception. Les auteurs analysés par Beaujour (Augustin, Montaigne, Barthes, Leiris) correspondent à une culture lettrée et érudite, dont la réception est probablement sociologiquement étroite. Il n'en va pas de même pour l'autobiographie dont la réception est incomparable (les occurrences en sont incalculables : Gilmore (2001), par exemple, recense, pour la seule littérature anglophone, plus de 4000 récits de vie publiés entre 1990 et 1996). On peut en conséquence se demander comment fonctionne *l'engendrement* de l'autoportrait, puisqu'il n'est pas au bénéfice de modèles textuels disponibles dans un intertexte à disposition. La section suivante apporte

quelques hypothèses à ce problème dans le cas de notre corpus et sans doute au-delà.

### 2.3. La physionomie des genres dans le corpus

Notre analyse identifie en effet deux genres de référence, le récit autobiographique et l'autoportrait.

#### 2.3.1. Les deux manières du récit autobiographique

Dans notre corpus, le genre du récit autobiographique présente deux « manières » distinctes. Cette différence nous semble mineure et représenter une variation d'un genre unique, précisément parce qu'opérant sur une dimension non contrainte par celui-ci, et qui tient à une *modulation* de la préséance dévolue au narrateur (N) par rapport au personnage principal (P). Détaillons ces deux manières.

(i) La première manière (extrait 1<sup>5</sup>) présente les caractéristiques suivantes : occurrence d'un récit d'enfance, associée à la présentation de personnages familiaux, visée d'une totalité chronologique, passé dominant avec périodisations marquées, effacement total ou majeur du narrateur par rapport au personnage principal ( $P > N$ ). L'organisation générale du texte est commandée par la direction narrative. Les auteurs n'éprouvent nul besoin de justifier leurs choix textuels : pas de planification explicite, ni d'allusion au contexte de référence (le séminaire), ni de reprise réflexive en conclusion. L'adéquation au genre de référence semble ici dispenser les auteurs d'une argumentation générique. Ce dernier point contribue à renforcer l'orientation selon laquelle le genre est une dimension majeure dans la production textuelle. Et, pourrions-nous dire, une dimension partagée, intégrée à une compétence ordinaire. *Les genres les mieux reçus exemptent les locuteurs d'une justification de leur emploi.* Ça « va de soi » et ça « coule de source ». L'hypothèse est renforcée par deux textes qui, tout en partageant la prédominance du narratif, s'éloignent du modèle standard de l'autobiographie, par le recours au récit à la 3<sup>ème</sup> personne (extrait 2) et par l'abandon de la visée d'une totalité biographique : des types de discours interactif ou théorique apparaissent pour accueillir des séquences argumentatives (extrait 3), où les auteurs motivent les raisons de leur choix (ou de leur écart, absolument volontaire et conscient) et donc font retour sur le contexte praxéologique (le séminaire, ses phases précédentes, ce qui est attendu des phases suivantes), lequel est *comme* absent pour les autres textes, c'est-à-dire jamais abordé ou thématisé

---

<sup>5</sup> Les extraits figurent en fin de contribution.

explicitement. Ces deux textes ne nous semblent pas ressortir d'une catégorie à part, ou intermédiaire, en particulier parce qu'ils partagent avec les autres textes de la catégorie la dimension majeure du récit rétrospectif et la mise en position mineure du narrateur, dont l'activité s'absorbe infiniment plus dans la restitution isochronique du passé que dans son commentaire.

(ii) En regard de cette première catégorie, les récits autobiographiques seconde manière se différencient par un seul trait, qui tient à la place plus importante dévolue au narrateur (extrait 4). Le contexte de référence est présent explicitement : des phases antérieures du séminaire sont par exemple évoquées. Le narrateur commente le récit et les actions du personnage principal. La construction et le respect d'une chronologie constituent la structure porteuse des textes. Un point apparaît parfois, qui tient à l'explicitation d'un thème privilégié (extrait 5), sans que pour autant l'on puisse discerner l'abandon de la visée d'une totalité chronologique, et sans que l'on puisse véritablement en faire un critère de différenciation. Mais ces thèmes ne conduisent pas à des développements spécifiques comme dans le cas de l'autoportrait, et sont plutôt à mettre en lien avec l'hypothèse que nous avons faite du geste fondamental de l'autobiographie, qui vise à réduire le risque de « prolifération » biographique. Le récit demeure toujours primordial, il convient simplement de le rendre praticable. La recherche et l'identification d'un thème est à mettre en lien avec le lieu commun de l'autobiographie identifié par Lejeune – le repérage de constances dont on cherche l'origine dans le passé – et permet d'honorer *dialectiquement*, par la réduction quantitative de l'information biographique ainsi permise, la visée de la totalité temporelle d'une vie, qui est la caractéristique majeure du récit autobiographique. Il est intéressant de noter au passage que les textes première manière sont sensiblement plus amples que ceux correspondant à la seconde manière : privilégier un thème particulier n'est pas sans effet sur les formats produits.

### 2.3.2. *Le problème des pratiques réceptives correspondant à l'autoportrait*

Le genre de l'autoportrait dans notre corpus concerne quatre textes. Il se caractérise avant tout par la construction d'une problématisation, généralement appuyée sur un cadre de références théoriques, qui a pour conséquence majeure de mettre en position dominante le présent contemporain de l'activité narrative, avec une importante présence du narrateur ( $N > P$ ), et un ancrage explicite fort du texte dans le contexte de référence (allusions nombreuses aux phases précédentes de séminaires, associées parfois à des adresses explicites aux destinataires). La problématisation

propre à l'autoportrait s'appuie sur des savoirs divers, pouvant correspondre aux « lieux communs » de la production scientifique ou de vulgates propres à certains champs pratiques. Elle conduit dans les occurrences de notre corpus à deux effets distincts mais comparables au plan du schéma narratif : soit à sa dislocation totale, avec abandon complet d'une perspective isochronique, soit à une sélectivité forte, affectant la visée d'une totalité biographique (extrait 6). L'organisation générale du texte est commandée par la problématisation, qui est thématisée en ouverture et fin de texte, et peut faire l'objet de ponctuations successives, voire de nouvelles propositions théoriques en « cours de route ».

Les quatre textes comportant la pondération de discours interactif et de discours théorique la plus élevée se caractérisent en même temps par des traits saillants et communs (problématisation, références théoriques, prépondérance du narrateur, dislocation ou sélectivité du narratif), lesquels recourent les dimensions mises en avant par les travaux de Beaujour : indexation des thématiques sur les « rubriques et divisions » d'une culture, travaillées par les idéologies et les sciences d'un moment historique particulier. L'autoportrait est à prendre comme une destitution de la catégorie du récit dans la perspective d'une resaisie de soi par le sujet : l'intrigue ne suffit pas (ou plus) à une auto-compréhension, qui requiert alors la mobilisation des lieux communs du savoir vulgarisé. L'autoportrait, comme le *speculum*, est une médiation didactique entre le manuel systématique détaillant les savoirs de référence concernés et une écriture du soi.

Notre corpus, dont le critère de détermination est contextuel et non pas textuel, rappelons-le, montrerait ainsi que deux modèles génériques y sont en compétition. Mais comment rendre compte du recours au modèle de l'autoportrait ?

Chaque génération est ainsi l'héritière d'une *histoire* des formes, d'un empilement d'écritures et de lectures qu'elle réinvestit à son tour pour s'en inspirer ou s'en écarter et où elle fait advenir les figures singulières de sa construction du moi. (Delory-Momberger, 2000 : 8)

Une telle hypothèse ne fait guère de doute concernant le récit autobiographique, tant la vitalité éditoriale de ce genre semble évidente et permet de supputer sans grand risque une réception importante et, par conséquent, une influence inévitable sur les pratiques réalisantes. Car le point décisif à nos yeux est à situer sur le rapport entre réception et réalisation. Poser que chaque génération est l'héritière d'un « empilement d'écritures et de lectures », c'est supposer dans tous les cas une réception effective. Or, cette supposition nous paraît acceptable pour le cas du récit autobiographique, mais difficilement tenable pour le cas de l'autoportrait,

tout simplement parce que nous ne trouvons pas dans la production éditoriale actuelle des occurrences indubitables, connaissant de forts tirages, et reçues communément. Nous imaginons plus facilement nos contemporains lecteurs de Cavanna, Marguerite Duras, Anny Duperey ou Papillon que de Gracq, Leiris ou Montaigne. L'autoportrait suppose une assimilation des lieux communs d'une époque et leur appropriation spéculaire, où le soi devient le miroir de ceux-là. Mais comment penser les médiations au plan des pratiques réceptives ? Dans le cas de l'autoportrait, on ne peut faire que l'hypothèse d'une rupture dans « l'empilement » des écritures et des lectures.

Dans notre corpus, ces textes comportent une mise en place de problématiques successives, un caractère systématique et récurrent de la construction textuelle, une nette prédominance de séquences argumentatives et explicatives à valeur didactique, des références à des chercheurs ou à des théories constituées. Nous faisons l'hypothèse que nous sommes ici très nettement du côté du « texte académique », typique des *opus* requis dans le cadre d'une formation supérieure universitaire et sous le régime du contrôle continu. Si cette hypothèse est fondée, alors ces quatre textes *reposent sur un mode de génération qui est celui des travaux universitaires, de taille moyenne, requis pour « valider » les cours d'un cursus de Licence en contrôle continu* : il propose très « classiquement » une problématique, un cadre de référence, une méthodologie (ici le recours à l'autobiographique), la narration d'épisodes biographiques fonctionnant dès lors comme des données, sur lesquelles opèrent des analyses (séquences argumentatives et explicatives) conduisant à des conclusions. L'autoportrait est donc un genre composite, se définissant comme une sorte de transaction entre deux genres, celui du récit autobiographique et celui du « texte didactique » (retenons donc cette appellation pour les écrits rédigés par les étudiants dans le cadre de l'évaluation des unités de formation).

On pourrait ajouter qu'il est somme toute normal que dans le cadre d'un séminaire universitaire, le genre de l'écrit « correspondant » au contexte reprenne ses droits. Certes. Mais un tel propos supposerait symétriquement que les auteurs rédigeant une autobiographie aient conscience que ce genre de texte introduise un écart par rapport au genre de l'autoportrait et une norme prescriptive liée au contexte académique, écart nécessitant alors une justification ou un argumentaire. Or, force est de constater que c'est le contraire qui se produit. Ce sont les auteurs de l'autoportrait qui explicitent et rendent compte du choix opéré. Les auteurs rédigeant des autobiographies « classiques » n'éprouvent pas le besoin de légitimer leur acte. Dans la situation cognitive particulière de ce séminaire, ces deux modèles de référence (non repérés et formulés comme tels

d'ailleurs par les parties prenantes) sont disponibles, et finalement présents dans les pratiques réalisantes des auteurs.

#### 2.4. Structure de l'épreuve et stabilité des genres à réception « rompue »

C'est en cet endroit de l'analyse que nous pouvons nous appuyer sur le concept d'épreuve. Dans une telle perspective, le genre n'apparaît pas uniquement comme une codification plus ou moins contraignante à l'œuvre dans une culture située, et accessible à l'impétrant, mais également comme la *résultante* de l'expérience effective. *La relative stabilité des caractéristiques du genre serait l'effet en retour de la constance de l'expérience effectuée. Les textes rassemblés dans notre corpus montreraient ainsi deux façons différentes de « traverser » l'épreuve, l'une s'appuyant sur la réception antérieure des récits autobiographiques, et s'absorbant dans l'activité du récit, l'autre opérant une transaction entre ce modèle reçu et celui du texte universitaire, ce dernier devenant alors genre d'accueil et imposant ses normes propres au matériel biographique, en rompant dans certains cas jusqu'à la chronologie et la mise en intrigue que le récit permet ou requiert.* Les régularités observées dans notre corpus seraient en conséquence la résultante de la constance de l'épreuve, à l'évidence assurée par la stabilité du contexte. Si nous gardons présent à l'esprit que rédiger un texte autobiographique constitue sans doute pour la plupart des participants une activité nouvelle, nous pouvons identifier alors les composantes de ces deux façons de traverser l'épreuve, l'une reposant sur une réception large et plausible de récits autobiographiques, favorisant une identification des lois du genre et s'appuyant sur une compétence narrative antérieure, l'autre ne méconnaissant évidemment pas cette culture, mais « rapatriant » une compétence analytique dans le champ de l'autobiographie, compétence forgée pour une part dans ce même cadre universitaire.

Par rapport à la scénologie particulière du séminaire universitaire telle qu'elle *est perçue* par les auteurs, deux options seraient disponibles, dont on peut formuler la *figure approximative* de la manière suivante : *raconter* sa vie ou *analyser* sa vie. Ces deux orientations sont possibles et « auto-suffisantes », et incitent à des textes présentant une facture distincte. Elles conduisent l'une et l'autre à des activités « plénières » qui développent des logiques d'exhaustivité et de clôture différentes. Dans le premier cas, l'étendue d'une vie et les principaux événements affectant celle-ci. Dans le second, une problématisation opérant une sélection d'épisodes biographiques, dont la clôture dépend alors d'une sorte de « principe de

saturation » : on arrête d'évoquer ces épisodes quand on est au bout de la démonstration.

Au plan du rapport entre structure des textes et contraintes des genres, il n'y aurait pas deux logiques distinctes, l'une diachronique, c'est-à-dire historique et représentée dans l'intertexte disponible, s'appuyant sur un héritage culturel correspondant aux formes actuelles des normes autobiographiques (récit d'enfance, galerie de portraits familiaux, etc.) et l'autre diachronique, développant une compétence analytique permettant de « traverser l'épreuve ». *Dans notre perspective, un « énoncé concret » est toujours la résultante d'une épreuve et s'appuie à la fois sur des dimensions diachroniques, c'est-à-dire le recours sur des formes héritées, ici le récit autobiographique ou l'écrit universitaire, et synchroniques, c'est-à-dire étant perçues comme adaptées voire requises par la nature particulière de l'épreuve, c'est-à-dire de l'expérience effectuée.* Une telle hypothèse nous permet de rendre compte des occurrences d'autoportrait dans notre corpus et de l'évident problème de filiation que celles-ci posent, dans la mesure où nous imaginons mal nos auteurs lisant des *specula médiévaux*, mais également parce que nous pensons que le genre du récit autobiographique est beaucoup mieux reçu – parce que mieux représenté – que celui de l'autoportrait.

*Nous insistons sur cet aspect de l'épreuve qui nous paraît montrer que l'on peut ranger légitimement dans une catégorie générique identique (ici l'autoportrait) des textes produits en des époques ou des lieux différents, sans que l'on puisse supposer une filiation directe ou indirecte authentifiée.* Ce qui permet de rapprocher l'autoportrait de la catégorie du *speculum*, c'est l'identité structurelle de l'épreuve, consistant ici à se penser ou se décrire selon les arcanes des lieux communs propres à une culture évidemment toujours située. *L'épreuve n'est pas sans lien avec le contexte, mais elle ne s'y réduit pas et permet au contraire de rapprocher des situations institutionnelles différentes.* Dans le cas du récit autobiographique, les auteurs de notre corpus ne traversent pas une épreuve différente que celle de tout autobiographe : il y a *toujours* une temporalité à organiser, une galerie de personnages familiaux à esquisser, un récit d'enfance à entreprendre, etc. Le contexte universitaire ne change rien à ces dimensions, et il n'est pas rare plus largement, dans les autobiographies publiées, que le narrateur n'en vienne à prendre parfois une place plus explicite dans le processus narratif et n'évoque alors des éléments de son propre contexte de référence, tout comme dans nos récits autobiographiques « seconde manière ».

## Conclusion

Le plan sémiotique se définit comme une structure « ouverte », dépendant des pratiques qui le mobilisent et le mettent au travail. Dès lors que l'hétéronomie de la chose langagière est admise, on est conduit à rechercher les formes de régulation de celle-ci. En premier lieu du côté du couplage texte/cours d'action. Dans le cas de l'autobiographie, notre concept d'épreuve vise à rendre compte des régularités du genre, dans une orientation hétéronomique, venant ainsi compléter l'hypothèse (trop forte à nos yeux) que la régularité des genres dépendrait uniquement des pratiques réceptives. Notre concept d'épreuve suppose l'existence d'une formation culturelle partagée, qui donne sens et plausibilité à la réalisation d'un genre. Dans le cas de l'autobiographie, cette formation culturelle conduit à envisager la vie d'une personne comme une « totalité » dont on peut faire le récit. Notre concept d'épreuve stipule simplement ceci : dès lors qu'un sujet se met dans la situation propre à la réalisation d'un genre, il est conduit à mettre en œuvre quelques gestes fondamentaux, correspondant à la structure de l'épreuve, et contribuant à la régularité des formes génériques. Dans le cas de l'autobiographie, Lejeune a remarquablement décrit ces gestes : recherche de permanences et introduction d'un ordre, afin selon nous de réduire le problème majeur de l'épreuve, qui est le risque de *prolifération de l'information biographique*. Il y a tant à dire qu'il est *nécessaire* d'adopter des principes régulateurs. Le concept d'épreuve nous semble correspondre très exactement à cette *nécessité*. La régularité des genres, dans une telle perspective, apparaît ainsi comme l'effet de deux facteurs : (i) la réception antérieure par le sujet de textes analogues, produisant une culture diffuse du genre considéré, que l'on peut conceptualiser en termes de « tradition », et permettant un jeu permanent de prorogation ou de renouvellement ; (ii) la distribution de situations identiques « provoquantes », dont la structure commune (rendre viable le fait de raconter sa vie, par l'introduction d'un principe d'ordre) favorise le maintien des « lois du genre ». *Nous abordons ainsi les performances textuelles à la confluence de deux ordre de détermination : la réception antérieure de textes en une culture donnée ; l'implication en des cours d'action distribuant des épreuves communes et dépendant pour une part des pratiques sociales qui les organisent.* Les épreuves distribuées par les cours d'action et les pratiques peuvent être en permanence reprises par des expertises scientifiques et didactiques ou des figurations littéraires et artistiques. Dans le premier cas, manuels, traités, protocoles, abrégés, précis, etc. Dans le second, romans, recueils de poèmes ou d'aphorismes, comédies et tragédies, avec l'éventail allant des manières sérieuses aux manières « ménippées », c'est-à-dire carnavalesées et parodiées. La

circulation proliférante des épreuves, dans une formation culturelle donnée, est sans borne et facilite probablement le mélange des genres, dans les limites permises par les frontières entre champs génériques.

### **Références bibliographiques**

- ADAM J.-M. (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- AUSTIN J.L. ([1962] 1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, Coll. Points.
- BAKHTINE M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BARTHES R. (1977), *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil.
- BAUDOIN J.-M. (2001a), « La dimension du groupe, seconde et primordiale : histoire de vie et recherche-formation », In C. Solar (éd.), *Le groupe en formation*, Bruxelles, De Boeck, 35-56.
- BAUDOIN J.-M. (2001b), « Autobiographie et formation : regards sur le texte et l'action », in J.-M. Baudouin & J. Friedrich (éds), *Théories de l'action et éducation*, Bruxelles, De Boeck, 133-154.
- BEAUJOUR M. (1980), *Miroirs d'encre, Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Seuil.
- BRONCKART J.-P. (1996), *Activité langagières, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- CLOT Y. (1999), *La fonction psychologique du travail*, Paris, PUF.
- DELORY-MOMBERGER C. (2000), *Les histoires de vie. De l'invention de soi au projet de formation*, Paris, Anthropos.
- GILMORE L. (2001), *The Limits of Autobiography. Trauma and Testimony*, Cornell University Press, Ithaca.
- LECARME J. & LECARME-TABONE E. (1997), *L'autobiographie*, Paris, Armand-Colin.
- LEJEUNE PH. (1975/1996), *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, Coll. Points.
- LEJEUNE PH. (1996), « L'ordre d'une vie », in M. Contat (éd.), *Pourquoi et comment Sartre a écrit " Les Mots " ?*, Paris, PUF, 49-120.
- PENEFF J. (1990), *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin.
- PEYTARD J. (1995), *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand-Lacoste,
- POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S. & RAYBAUT P. (1983), *Les récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, PUF.
- RASTIER F. (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- REUTER Y (éd.) (1994), *Les interactions lecture-écriture*, Berne, Peter Lang.
- RICŒUR P. (1983), *Temps et récit, 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, Coll. Points.
- RICŒUR P. (1986), *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil.

SCHNEUWLY B. (1994), « Genres et types de discours », in Y. Reuter (éd.), *Les interactions lecture-écriture*, Berne, Peter Lang, 155-174.

SCHNEUWLY B. & DOLZ J. (1998), *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF.

## Annexes

### Extrait 1

Luis, mon père, à dix-huit ans décida de partir à l'armée à Ceuta, au nord de l'Afrique, afin d'apprendre un métier. Dans le village comme tous les enfants de famille modeste il était allé à l'école pour apprendre à lire, écrire et calculer.

Pendant les quatre ans qu'il était resté à l'armée, il avait appris à conduire des camions et à les réparer. La dernière année d'armée il était arrivé un jeune de Lérida qui s'engageait pour deux ans et qui avait laissé dans l'entreprise de son père un camion sans chauffeur. Il proposa à mon père d'aller le remplacer pendant qu'il était à l'armée. C'est comme cela que mon père était arrivé en Catalogne, avec une adresse et une valise presque vide.

Chaque fois que mon père se référait à cette époque, il avait de sentiment très partagés, d'un côté, il était reconnaissant à certains qui l'avaient aidé au départ et qui lui avaient facilité un travail et d'un autre côté, il se révoltait contre ceux qui l'avaient exploité ou méprisé de par ses origines. Son but était devenu de leur montrer qu'il était capable de s'en sortir et même de triompher.

### Extrait 2

L'Angleterre, première étape en dehors d'une trace qui menaçait de se convertir en ornière. Ses bagages à la main, elle emporta le stricte maximum pour être bien sûre de ne rien oublier d'elle.

Pour la première fois, elle osa quitter ceux qui étaient elle, pour la première fois, elle prit l'avion pour s'envoler avec son rêve vers d'autres horizons que ceux des projets que l'on avait tissés pour elle.

Le voyage fut houleux et plein d'embûches, à l'image des discussions qui avaient précédé la décision, sa décision. Pourtant, au pays du « tea » et des « cottages », rien ne lui rappelait l'image morne et humide que l'on avait glissée dans son bagage entre force angoisses et inquiétudes.

### Extrait 3

Vous vous demandez sans doute pourquoi je prends la peine aujourd'hui de vous parler de mon cahier bleu. Il avait jadis recueilli des expressions de souffrances. Je décidais de ne pas trahir sa fonction première et en lui confiant des esquisses de mon parcours, je restais fidèle à la valeur qu'il avait acquise pour moi. Il avait appartenu à mon passé : je décidais de le réintégrer dans mon présent. La démarche de mise en scène de mon récit se calque sur ce même mouvement de réactualisation du passé.

Face à l'amas de réflexions recueillies dans mon cahier, lorsque le volume d'informations a été assez conséquent, j'ai décidé de faire de l'ordre. J'ai organisé mes souvenirs chronologiquement. De façon plus rigoureuse, plus structurée, j'ai travaillé sur mon ordinateur pour clarifier et articuler les événements..

#### Extrait 4

Les jours passent et je n'arrive pas à m'y mettre. Un peu comme si cette phase où tout flotte, tout est possible me plaît et me retient; et pourtant je sais bien que le récit que je vais faire maintenant n'est pas « mon » récit, mais c'est plutôt un regard d'aujourd'hui sur mon histoire. Dans un mois, une année, je dirai en partie autre chose, autrement, et ce sera ni plus « juste », ni moins vrai.

Etrange.

#### Extrait 5

Déménagements, séjours, voyages sont autant de mouvements dans l'espace qui ancrent dans un environnement, un contexte. J'ai envie de faire bouger ce corps, de me centrer d'avantage sur « l'autour » que sur « le dedans ». Mais par rapport à cette thématique, j'ai moins de recul, c'est plus difficile. A force d'attendre et de laisser ces expériences-là décanter, je désespère de parvenir un jour à trouver le recul nécessaire à une synthèse clairvoyante, parce que les lieux se multiplient mais ne disparaissent pas, parce que les voyages continuent à résonner en moi et à me faire avancer encore bien longtemps après; ce n'est pas comme la souffrance du corps qui s'oublie si vite lorsque la douleur disparaît. Je considère plutôt ce récit comme une tentative, un essai.

#### Extrait 6

Piaget avait décrit le développement cognitif de l'enfant, qui part d'un point de vue autocentré, pour se décentrer peu à peu. Il illustre parfaitement ce processus par exemple avec l'expérience des trois montagnes. Piaget a décrit ce processus d'un point de vue cognitif. Mais je crois qu'il s'agit d'un phénomène de décentration beaucoup plus large. D'après Schmidt Kitsikis (UNIGE), cette possibilité de décentration cognitive nécessite un développement similaire au niveau affectif, qui va du narcissisme (amour de soi) vers la relation d'objet (amour de l'autre). Ce processus est censé être achevé à l'adolescence selon les théories classiques. Je ne partage pas ce point de vue. Car je sens très bien que pour moi, ce développement est toujours en cours. Il est même assez récent. La décentration signifie concrètement la capacité de prendre en compte un point de vue différent du sien, donc la capacité à relativiser son propre point de vue. Cela va aussi de pair avec l'empathie la compréhension d'autrui. Je crois que c'est à partir du moment où l'on commence réellement à entendre le point de vue de l'autre que l'on accède à la différenciation entre soi et autrui. C'est à dire que l'on accepte que l'autre soit différent de soi. Ces trois aspects : décentration, relativisation de son propre point de vue et tolérance (acceptation de la différence) sont donc très liés.